

> **AIPR** (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

> **Amiante et conditions de repérages**

> **RT de l'existant et performance énergétique**

Quelles nouvelles obligations au 1er janvier 2018 ?

La CAPEB Charente-Maritime, en partenariat avec l'OPPBTB et l'ARFAB Poitou-Charentes,
vous propose 2 matinées d'information et d'échanges
de 9h30 à 12h00 les :

- **Jeudi 5 octobre 2017** à **SAINTES**, dans nos locaux annexes, 28 cours du Maréchal Leclerc.
- **Mardi 10 octobre 2017**, à **LA ROCHELLE**, à notre siège, 107 av Michel Crépeau,
Maison des Métiers, 2ème étage SUD.

- ~ Contexte réglementaire,
- ~ Rappel de l'existant et modifications au 1er janvier 2018.

Venez vous informer et échanger, et profitez de la présentation des nouvelles permanences
GARANCE «Protection sociale» et les «RDV retraite» et de votre nouveau service
«CAPEB AVANTAGES» !

Inscription obligatoire avant le 28 septembre.



REUNION AIPR/AMIANTE/RT

Coupon réponse obligatoire à nous retourner **avant le 28 septembre 2017** par mail à : capeb@capeb-charente-maritime.fr
ou par courrier à : CAPEB 17, 107 av. M. Crépeau BP 40065 17003 La Rochelle

Nom et prénom : _____ Raison sociale : _____

Participera à la réunion de Saintes : * Nombre de participants à la réunion : _____

Participera à la réunion de La Rochelle : * Nombre de participants à la réunion : _____

Cachet de l'entreprise et signature